

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses\*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Flagey-Echézeaux, devenues très rares. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de mettre en place ou maintenir une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

## AVIS DE RECHERCHE

L'Agrion de Mercure est une « demoiselle » (libellule d'allure frêle) de couleur bleue, qui ne dépasse pas 3 cm. Elle se pose sur les hautes herbes et chasse en vol les petits insectes. Il faut la rechercher sur les bordures herbeuses de la Vouge, de la Vouge et des petits fossés agricoles qui traversent Flagey-Echézeaux. Transmettez-nous vos observations !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Gilles San Martin



# FLAGEY-ECHEZEAUX

## Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugue

## POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Pelouses sèches et très sèches	Dalles rocheuses	Végétation des étangs et des cours d'eau
Forêts de hêtres montagnardes	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Falaises et éboulis calcaires	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts de chênes des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de hêtres des plateaux			
Forêts de hêtres de Plaine			
Lisières forestières humides			



Forêts de ravin à tilleuls et érables © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HUMIDES		Crossope aquatique / Neomys fodiens	Nationale	En danger	2014
		Valériane à feuilles de Sureau / Valeriana officinalis subsp. sambucifolia (J.C.Mikan ex Pohl) Celak., 1871		Vulnérable	2018
		Agrion de Mercure / Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Nationale	Préoccupation mineure	2010
FORÊT		Clandestine écailleuse/ Lathraea squamaria L., 1753		Vulnérable	2004
MILIEUX HERBACÉS		Ephippigère des vignes / Ephippiger diurnus Dufour, 1841		Vulnérable	2018
MILIEUX ROCHEUX		Daphné des Alpes / Daphne alpina L., 1753	Régionale	En danger	2015
		Scrophulaire du Jura/ Scrophularia canina subsp. hoppii (W.D.J.Koch) P.Four., 1937	Régionale	En danger	2015
		Épervière peu élevée / Hieracium humile Jacq., 1777		Vulnérable	2015
CHAMPS		Brome des toits / Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Nationale	Vulnérable	2004

### LEXIQUE

**Bocage** : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques

**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Direction de la Biodiversité et du Développement Durable

3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex

Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachauète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres

## Un ensemble remarquable de forêts de ravins et de rochers, exceptionnel à l'échelle de la Côte dijonnaise (le versant nord de la Combe d'Orveaux)



© Pierre Juillard

### Dans les ravins de Flagey

Dans les secteurs les plus pentus de la Combe d'Orveaux, vous pouvez découvrir une forêt de ravin où les érables côtoient les tilleuls et les frênes. Très ombragée et fraîche, cette forêt est proche de son état naturel ; elle abrite de nombreux arbres morts et des rochers couverts de mousses et de fougères

### À RETENIR !

➡ **La forêt**  
une forêt de ravins et des falaises exceptionnelles pour le territoire, des forêts en plaine riches en gros arbres, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ **Les bordures de la Vouge**  
des zones de chasse pour les chauves-souris

➡ **Les pelouses\* sèches**  
de la Montagne, contiguës à Vosne-Romanée : un important témoin de l'élevage de petits troupeaux, et des espèces rares pour la région

➡ présence exceptionnelle du **Daphné des Alpes**, plante des falaises

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

### Rare et discrète

La Crossope (ou Musaraigne aquatique) est très bien adaptée aux milieux humides, et vit au voisinage de l'eau : berges des rivières, ruisseaux, mares, étangs... Elle est capable de plonger et de marcher sur le fond des étangs et des cours d'eau jusqu'à un mètre de profondeur ! Elle se nourrit d'insectes aquatiques, de petits poissons et d'amphibiens, et peut capturer des grosses proies qu'elle paralyse avec sa salive toxique. En Côte-d'Or, on peut la rencontrer dans la plaine de la Saône, le Châtillonnais et le Morvan. Menacée en Bourgogne, exceptionnelle sur le territoire, elle n'a été observée qu'à Flagey-Echézeaux.



© SHNA



© Pierre Juillard

### Humble et coriace

L'Épervière humble est une plante des fissures des falaises calcaires. En France, elle est présente dans les Alpes, les Causses et le Jura. Typique de la Côte et de l'Arrière-Côte, qui sont des milieux exceptionnels en Bourgogne, elle n'est connue sur le territoire que sur la Côte entre Flagey-Echézeaux et Couchey, où l'on peut l'observer, avec prudence, en pleine paroi, parfois en pied de falaises. Elle est souvent cachée dans des sites difficiles d'accès, ce qui assure sa préservation.

## LES SITES REMARQUABLES DE FLAGEY-ECHEZEUX

Le territoire de la commune de Flagey-Echézeaux, d'une superficie de 804 hectares, présente une configuration très particulière, s'étendant sur une large bande de 7 kilomètres d'Ouest en Est qui traverse la Côte jusqu'à la plaine agricole au-delà de l'autoroute A31.

Depuis les sommets du plateau calcaire, il comprend le vallon sec et encaissé de la Combe d'Orveaux (un des plus riches de la Côte dijonnaise) et une petite partie du vignoble.

Mais la plus grande part de Flagey se situe dans la plaine agricole (où le village jouxte celui de Gilly-lès-Cîteaux), délimitée au nord par la rivière la Vouge, une des plus importantes du territoire. Ce dernier est traversé également de part en part par le ruisseau de la Bornue, affluent de la Vouge, dont la source se situe plus en amont, en pied de Côte à Vosne-Romanée.

Deux massifs forestiers très isolés (le Bois des Grands Chênes et le Bois de Fonds), hérités de l'ancien massif de Cîteaux, s'étendent à l'Est de l'autre côté de l'autoroute.

**4** sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Flagey-Echézeaux. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les falaises de la Combe d'Orveaux jusqu'aux boisements de grands chênes de la plaine. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Ils excluent les champs cultivés et le vignoble. Entre ces réservoirs, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.



© CCGCNSG

### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE La Combe d'Orveaux est un joyau !

La Combe d'Orveaux abrite un des plus remarquables ensembles de rochers, de pelouses et de forêts de ravin de la Côte dijonnaise. Le relief très marqué de ce vallon est souligné par des falaises, où l'on trouve le très rare Daphné des Alpes, surplombant des versants d'éboulis. Dans le fond de la combe et son « bout du monde », les forêts de ravin, adaptées aux conditions fraîches et aux ambiances montagnardes, sont très bien conservées.

© Jörg Hempel



### SOURCE ET TÊTE DE BASSIN DE LA VOUGE Des zones humides à préserver

Entre Flagey et Gilly, la Vouge naissante abrite un bel ensemble de zones humides, formé de boisements et de végétations aquatiques. La Barbastelle d'Europe, une chauve-souris qui affectionne les milieux forestiers, est présente sur le secteur.



© Alexandre Cartier

### MILIEUX FORESTIERS DU Vernois ET DU BOIS DE FONDS Une forêt isolée...

Cette forêt de chênes, de frênes et de charmes, isolée dans la Plaine agricole, est parcourue par plusieurs petits cours d'eau affluents de la Vouge, comme le ruisseau de la Bornue. Vous pouvez découvrir ici de nombreuses plantes typiques des boisements humides et de leurs lisières, comme la Consoude officinale, l'Ail des ours ou l'Épiaire des marais.



© CCGCNSG



### AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, qui jouxte celui de Gilly-lès-Cîteaux, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. Le Chardonneret élégant est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en grande partie dans la vaste Plaine agricole, la commune de Flagey-Echézeaux comprend aussi une partie de la Côte calcaire et du vignoble du « pied de Côte ». Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, et alimente deux cours d'eau (les ruisseaux du Saussy et de la Bornue) qui vont rejoindre la Vouge marquant la limite Est du territoire communal. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique à travers la Plaine (végétations aquatiques, prairies, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte une vallée forestière très accidentée et des boisements de Plaine, importants réservoirs de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\*, prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre la Côte, le vignoble, les habitations, les massifs forestiers isolés et les champs cultivés, est très important pour le déplacement de espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères\* peut aussi être envisagée.

### MILIEUX FORESTIERS ET OURLETS DU BOIS DES GRANDS CHÊNES Sous les grands chênes...

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Ces forêts, comme le Bois des Grands Chênes, peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme les Pics) ou parfois des plantes rares dans les lisières, comme l'Orchis tacheté.

- Cours d'eau
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Prairies
- Vignes
- Village

